

Renforcer la compétitivité et l'autonomie stratégique du Québec par la transformation métallique locale



Présenté au ministre des Finances du Québec

*Réseau de la transformation métallique du Québec
101, boul. Roland-Therrien, bureau 540, Longueuil (QC) J4H 4B9
514 443-2147*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	2
Le RTMQ et le secteur de la transformation métallique.....	2
Un contexte de tensions commerciales sans précédent.....	3
Des enjeux critiques pour les PME québécoises.....	3
CINQ CHANTIERS PRIORITAIRES : UNE OPPORTUNITÉ HISTORIQUE.....	4
Des investissements structurants qui redéfinissent notre économie.....	4
Un potentiel de substitution d'importation considérable.....	5
Le défi de l'information et du positionnement stratégique.....	5
CAPACITÉ D'ADAPTATION ET D'INNOVATION : LA FORCE DES PME QUÉBÉCOISES.....	6
Une filière dynamique et innovante.....	6
Une résilience prouvée face aux crises.....	6
L'innovation comme ADN.....	7
Un levier de décarbonation.....	7
Recommandation 1 : Reconnaître et promouvoir le rôle stratégique de la transformation métallique, particulièrement pour la défense nationale.....	7
Recommandation 2 : Formaliser l'obligation pour le gouvernement et les sociétés d'État de privilégier les fournisseurs québécois.....	8
Recommandation 3 : Tirer parti de la proximité des intrants pour la transformation métallique pour consolider la chaîne d'approvisionnement.....	9
Recommandation 4 : Créer un programme de préparation industrielle.....	11
CONCLUSION.....	12
Un investissement dans notre avenir collectif.....	12

INTRODUCTION

Le RTMQ et le secteur de la transformation métallique

Le Réseau de la transformation métallique du Québec (RTMQ) représente un secteur industriel stratégique qui constitue l'épine dorsale de l'économie manufacturière québécoise. La filière métallique québécoise génère la plus grande création de richesse parmi toutes les filières industrielles de la province, avec 49 % des livraisons manufacturières totales et 45 % de l'emploi industriel, malgré seulement 28 % des établissements¹.

Cette filière englobe l'ensemble de la chaîne de valeur du métal, de l'extraction minière à la fabrication de produits finis, en passant par la première transformation, la fabrication de produits métalliques, de machines et de matériel de transport. Avec plus de 140 000 emplois directs et des livraisons dépassant 47 milliards de dollars, le secteur métallique constitue un pilier économique incontournable pour le Québec.



¹ Les statistiques citées proviennent de l'étude "Portrait de la filière métallique" réalisée par Deloitte pour le RTMQ, avec des données de référence de 2008 (sauf extraction minière : 2006).

Un contexte de tensions commerciales sans précédent

Le contexte économique actuel est marqué par une intensification des tensions commerciales internationales, particulièrement avec les États-Unis, notre principal partenaire commercial. Les tarifs américains imposés sur l'acier et l'aluminium créent une pression considérable sur nos entreprises exportatrices, qui représentent 37 % des exportations industrielles québécoises.

Cette situation exige une réponse stratégique forte : réorienter nos capacités productives vers le marché intérieur et les grands projets d'investissement québécois. Le moment est opportun pour renforcer notre autonomie stratégique et réduire notre dépendance aux importations dans un secteur où nous possédons une expertise reconnue mondialement.

Des enjeux critiques pour les PME québécoises

Les PME en transformation métallique, qui constituent la majorité du tissu industriel de la filière, font face à des défis spécifiques :

- Accès limité à l'information sur les grands projets d'investissement et les appels d'offres publics et privés
- Complexité administrative dans les processus d'appels d'offres qui favorisent souvent les grandes entreprises et les fournisseurs étrangers
- Manque de visibilité auprès des donneurs d'ordres malgré leurs capacités d'innovation et d'adaptation
- Concurrence déloyale des importations dans un contexte où les exigences réglementaires québécoises sont plus strictes
- Besoin d'accompagnement pour se positionner sur les opportunités émergentes

NOTE : L'absence de données récentes et consolidées sur la filière métallique québécoise est elle-même révélatrice d'un manque de reconnaissance de ce secteur stratégique. Contrairement à d'autres filières (agroalimentaire, forestière), la transformation métallique ne fait pas l'objet de suivis statistiques réguliers et détaillés.

CINQ CHANTIERS PRIORITAIRES : UNE OPPORTUNITÉ HISTORIQUE

Le Québec s'apprête à vivre une période exceptionnelle d'investissements dans cinq secteurs névralgiques : les infrastructures, l'énergie, les transports, les ressources naturelles et la sécurité/défense. Près de 25 milliards de dollars de projets d'investissement sont déjà en cours, annoncés ou à l'étude dans la filière métallique.

Des investissements structurants qui redéfinissent notre économie

Entre 2005 et 2009, les investissements dans la filière métallique québécoise se sont concentrés principalement dans trois sous-secteurs :

- 69 % dans l'extraction minière métallique,
- 28 % dans les métaux primaires,
- 3 % dans le matériel de transport.

Cette période a démontré la capacité du secteur à attirer et à réaliser des projets d'envergure. La période actuelle présente des opportunités encore plus considérables :

Infrastructures : Modernisation des réseaux routiers, ponts, infrastructures municipales et bâtiments publics nécessitant des composantes métalliques de haute qualité.

Énergie : Transition énergétique, développement de l'hydroélectricité, projets éoliens et solaires, infrastructure de recharge pour véhicules électriques, tous requérant une expertise métallurgique avancée.

Transports : Électrification des transports collectifs, matériel ferroviaire, infrastructures portuaires et aéroportuaires représentant des débouchés majeurs pour nos transformateurs.

Ressources naturelles : Exploitation minière en expansion, particulièrement dans les minéraux critiques et stratégiques essentiels à la transition énergétique.

Sécurité et défense : Renforcement des capacités de défense nationale et de sécurité publique, un secteur stratégique où l'autonomie locale est impérative.

Un potentiel de substitution d'importation considérable

Actuellement, une part importante des composantes métalliques utilisées dans ces grands projets sont importées, alors que nos PME possèdent les capacités techniques et l'expertise pour les produire localement. Ce paradoxe représente une perte économique substantielle et une vulnérabilité stratégique pour le Québec.

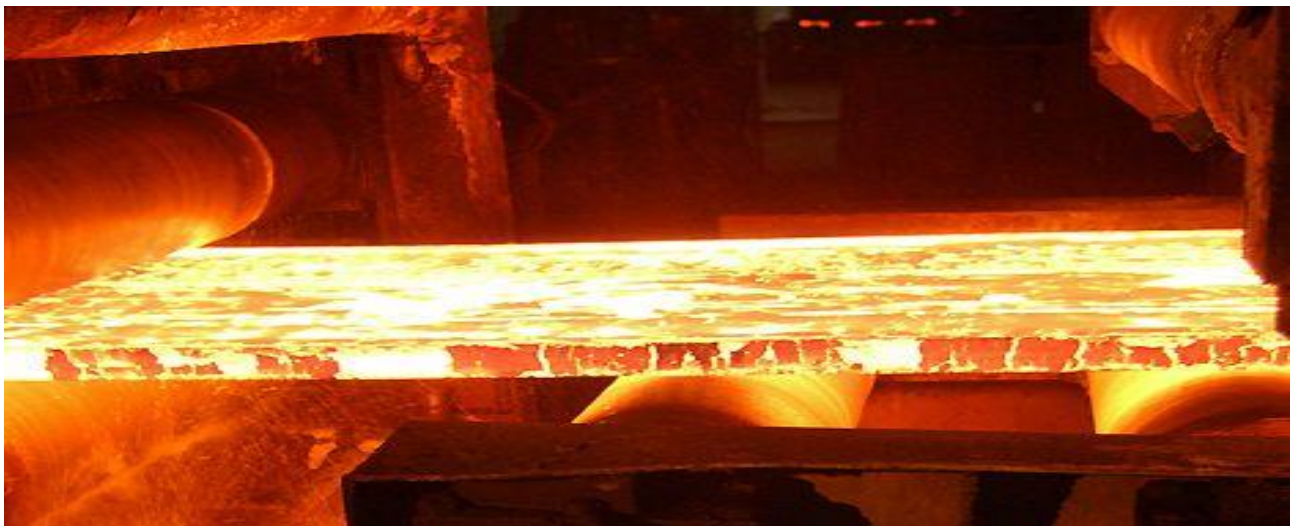
La substitution d'importation dans ces cinq chantiers pourrait générer :

- Des milliards de dollars de retombées économiques additionnelles pour le Québec
- Des milliers d'emplois directs et indirects de qualité
- Un renforcement de notre résilience face aux crises et aux tensions commerciales
- Une réduction de notre empreinte carbone par la diminution du transport international

Le défi de l'information et du positionnement stratégique

Malgré ce potentiel immense, les PME peinent à saisir ces opportunités en raison de :

- La multiplicité et la dispersion des acteurs impliqués dans ces projets
- La rapidité des développements qui exige une veille constante
- La technicité et la complexité des besoins exprimés par les donneurs d'ordres
- Le manque de plateformes dédiées pour identifier et comprendre les opportunités émergentes



CAPACITÉ D'ADAPTATION ET D'INNOVATION : LA FORCE DES PME QUÉBÉCOISES

Une filière dynamique et innovante

Les entreprises québécoises de transformation métallique ont démontré à maintes reprises leur capacité d'adaptation et d'innovation. Dans la seule région de la Montérégie, qui concentre une part importante des établissements de la filière métallique, les entreprises démontrent un fort dynamisme en matière d'innovation, d'exportation et d'embauche.



Des exemples d'excellence reconnus internationalement

Notre filière compte des entreprises de calibre mondial comme Bombardier, Héroux-Devtek, Velan, ArcelorMittal et des centaines de PME innovantes qui fournissent des secteurs aussi exigeants que l'aérospatiale, l'énergie nucléaire, le transport ferroviaire et la défense. Cette expertise constitue un actif stratégique unique.

Une résilience prouvée face aux crises

La pandémie de COVID-19 et les récentes perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ont démontré la résilience et la flexibilité de nos entreprises. Plusieurs se sont rapidement repositionnées pour répondre à de nouveaux besoins, développer de nouveaux produits et servir de nouveaux marchés. Cette agilité est un atout précieux dans le contexte actuel.

L'innovation comme ADN

L'innovation dans notre secteur ne se limite pas aux technologies de pointe. Elle se manifeste également dans :

- L'optimisation des procédés pour améliorer l'efficacité énergétique
- Le développement de nouveaux alliages et traitements métallurgiques
- L'intégration de l'intelligence artificielle et de l'automatisation
- L'adoption de pratiques d'économie circulaire et de recyclage avancé
- La mise en œuvre de normes environnementales parmi les plus strictes au monde

Un levier de décarbonation

La proximité des fournisseurs réduit considérablement l'empreinte carbone associée au transport international. Privilégier les entreprises québécoises contribue directement aux objectifs de réduction des GES du gouvernement, tout en assurant le respect de normes environnementales rigoureuses que n'offrent pas toujours les importations.

RECOMMANDATIONS DU RTMQ

Face à ces enjeux et opportunités, le RTMQ formule trois recommandations stratégiques au ministre des Finances du Québec dans le cadre du budget 2026.

Recommandation 1 : Reconnaître et promouvoir le rôle stratégique de la transformation métallique, particulièrement pour la défense nationale

Contexte : Dans un monde marqué par l'instabilité géopolitique et les tensions commerciales, la capacité d'un État à produire localement les composantes métalliques essentielles à sa sécurité et à son développement constitue un enjeu de souveraineté.

Proposition : Que le gouvernement du Québec reconnaisse formellement le secteur de la transformation métallique comme stratégique et prioritaire, au même titre que d'autres secteurs clés de l'économie québécoise.

Actions concrètes :

- Inclure la transformation métallique dans les priorités économiques sectorielles du Québec
- Créer un statut de « fournisseur stratégique » pour les entreprises québécoises du secteur de la défense et des infrastructures critiques
- Représenter les entreprises de transformation métallique québécoises lors des échanges au sujet de la chaîne d'approvisionnement en défense nationale canadienne
- Développer une cartographie des capacités locales en transformation métallique pour chaque sous-secteur identifié
- Établir des mécanismes de consultation régulière entre le gouvernement et le RTMQ sur les enjeux stratégiques

Retombées attendues : Une reconnaissance officielle permettra aux entreprises québécoises de bénéficier d'un accès privilégié aux opportunités, de participer aux réflexions stratégiques et de planifier leurs investissements en fonction des besoins à long terme du Québec.

Recommandation 2 : Formaliser l'obligation pour le gouvernement et les sociétés d'État de privilégier les fournisseurs québécois

Contexte : Malgré les politiques d'achat local existantes, les processus d'appels d'offres favorisent encore trop souvent le prix le plus bas au détriment de critères de valeur globale, pénalisant ainsi les entreprises québécoises qui respectent des normes environnementales, sociales et de qualité supérieures.

Proposition : Que le gouvernement du Québec instaure une préférence québécoise formelle dans tous les appels d'offres publics et parapublics, avec des critères valorisant le contenu local, l'innovation et la durabilité.

Actions concrètes :

- Modifier les directives d'appels d'offres pour inclure une bonification de 10 à 15 % pour les soumissions d'entreprises québécoises
- Intégrer des critères d'analyse du cycle de vie complet, incluant l'empreinte carbone du transport et la qualité à long terme
- Obliger les sociétés d'État (Hydro-Québec, Société de transport de Montréal, exo, Société québécoise des infrastructures, etc.), les ministères (ministère des Transports et de la Mobilité durable) et les grandes municipalités à publier des plans d'approvisionnement favorisant les fournisseurs locaux

- Créer un mécanisme de suivi et de reddition de comptes sur le taux de contenu local dans les grands projets publics
- Établir des seuils minimaux de contenu québécois pour les projets financés par des fonds publics (ex. : 40 % minimum)

Justification économique : Chaque dollar investi localement génère un effet multiplicateur supérieur dans l'économie québécoise. Les retombées fiscales, la création d'emplois et le renforcement de notre base industrielle compensent largement tout écart de prix initial.

Retombées attendues : En période d'incertitude commerciale, privilégier les fournisseurs locaux réduit notre exposition aux risques de rupture d'approvisionnement et aux fluctuations tarifaires.

Recommandation 3 : Tirer parti de la proximité des intrants pour la transformation métallique pour solidifier la chaîne d'approvisionnement.

Contexte : Le Québec possède un avantage stratégique unique, soit la proximité entre nos ressources minérales et nos capacités de transformation. Nous extrayons le minerai, le transformons en métaux primaires, puis en produits finis. Pourtant, cette chaîne d'approvisionnement intégrée souffre de ruptures qui forcent nos entreprises à importer des produits métalliques transformés à l'étranger, parfois même fabriqués à partir de notre propre minerai exporté.

Des exemples concrets illustrent ce paradoxe : le secteur de la construction métallique en Beauce importe des poutres en H alors que nous produisons l'acier nécessaire ou encore le projet ferroviaire Alto qui utilisera des rails importés plutôt que québécois. Cette fragmentation de la chaîne représente une perte économique majeure et compromet notre autonomie industrielle dans un contexte géopolitique incertain.

Proposition : Que le gouvernement du Québec mette en place un programme de solidification de la chaîne d'approvisionnement métallique québécoise, visant à éliminer les ruptures entre l'extraction, la transformation primaire et la fabrication de produits finis.

Actions concrètes :

- Créer un fonds d'innovation pour la continuité de la chaîne d'approvisionnement métallique, sur le modèle des initiatives régionales de Développement économique Canada
- Identifier et cartographier les ruptures actuelles dans la chaîne d'approvisionnement métallique québécoise (produits importés alors que les capacités locales existent ou pourraient être développées)
- Établir des partenariats formels entre producteurs de métaux primaires et transformateurs pour faciliter les approvisionnements locaux
- Mettre en place des incitatifs fiscaux pour les entreprises qui s'engagent à utiliser prioritairement des intrants métalliques québécois (par exemple, un crédit d'impôt de 15 % sur la valeur des achats locaux)
- Créer un système de certification « Chaîne métallique québécoise intégrée » valorisant les produits dont toutes les étapes de transformation ont été réalisées au Québec
- Développer une plateforme numérique de mise en relation entre producteurs d'intrants métalliques et transformateurs pour faciliter les approvisionnements locaux
- Financer des projets pilotes démontrant la faisabilité technique et économique d'une chaîne intégrée pour des produits actuellement importés (poutres structurales, rails, composantes spécialisées)

Justification économique : Une chaîne d'approvisionnement fluide et intégrée génère des retombées économiques à chaque étape de transformation réalisée au Québec plutôt qu'à l'étranger. L'effet multiplicateur d'un dollar investi dans une chaîne intégrée locale est estimé à 2,5 fois supérieur à celui d'une chaîne fragmentée avec importations. De plus, le Québec paie actuellement le coût environnemental de l'extraction et de la première transformation, sans bénéficier pleinement de la valeur ajoutée des étapes subséquentes.

Retombées attendues :

- **Traçabilité complète :** Répondre aux exigences croissantes de traçabilité des réglementations européennes et de l'OTAN, un avantage compétitif majeur pour l'exportation et les contrats de défense
- **Autonomie stratégique :** Réduire notre dépendance aux importations pour les produits métalliques essentiels à nos infrastructures et notre sécurité

- **Création de valeur** : Capturer la totalité de la valeur ajoutée de nos ressources naturelles, de l'extraction au produit fini
- **Résilience** : Éliminer les vulnérabilités causées par les ruptures d'approvisionnement international et les tensions commerciales
- **Performance environnementale** : Réduire drastiquement les émissions de GES liées au transport international et assurer le respect de normes environnementales élevées sur toute la chaîne
- **Innovation collaborative** : Stimuler l'innovation par la collaboration entre différents maillons de la chaîne, favorisant le développement de nouveaux produits et procédés adaptés aux réalités québécoises

En consolidant notre chaîne d'approvisionnement métallique, le Québec transformera un avantage géographique en avantage concurrentiel durable, tout en renforçant sa position comme leader nord-américain dans la transformation métallique responsable et innovante.

Recommandation 4 : Créer un programme de préparation industrielle.

Contexte : Le Québec vit une convergence historique : ses ressources métalliques primaires (acier, aluminium, titane) s'allient à une base industrielle de PME reconnues pour leur adaptabilité, juste au moment où plus de 200 milliards de dollars de projets d'investissement émergent dans cinq secteurs clés (infrastructures, énergie, transports, défense, ressources naturelles). Cette fenêtre d'opportunité est exceptionnelle, mais fragile. Le RTMQ a déjà déployé une veille stratégique qui cartographie ces projets et leurs exigences techniques. Cependant, cette visibilité ne garantit pas la capacité des PME à transformer une opportunité repérée en contrat signé. L'expérience montre que la faiblesse ne réside pas dans la technologie, mais dans la validation marchande : absence de lettres d'intention contraignantes, de prototypes testés par des clients, de dossiers d'investissement robustes. Les initiatives précédentes ont souffert de ce manque de préparation en amont, aboutissant à des investissements dont la demande n'était pas pleinement avérée. Il faut donc compléter la veille par un processus rigoureux de qualification et de validation avant tout investissement en infrastructure.

Proposition : Créer un Programme de préparation industrielle coordonné par le RTMQ et financé par le ministère des Finances, dont l'objectif est de systématiser la phase de découverte et de validation des opportunités. Il ne s'agit pas de développer des produits ni de financer des usines, mais de créer un pipeline d'opportunités prêtes à investir – adossées à des lettres d'intention clients, des prototypes validés et des analyses de rentabilité solides. Le programme couplera la connaissance du marché du RTMQ à un processus indépendant de validation, garantissant que les futurs investissements publics seront ciblés sur des créneaux à demande avérée et rentable.

Actions concrètes :

Audits de chaînes de valeur
Prospection clients et lettres d'intention
Prototypage rapide et validation
Production de dossiers d'investissement

Retombées attendues : Un pipeline d'investissements structurants validés et rentables, où chaque dollar public est adossé à un des commandes clients.

CONCLUSION

Un investissement dans notre avenir collectif

Les recommandations présentées dans ce mémoire ne constituent pas une demande de subventions ou d'aide financière directe aux entreprises. Il s'agit plutôt d'un appel à créer les conditions structurelles permettant aux PME québécoises de transformer métallique de contribuer pleinement à l'économie québécoise et de saisir les opportunités historiques qui se présentent.

Dans le contexte de tensions commerciales avec les États-Unis et d'incertitude économique mondiale, le renforcement de notre autonomie industrielle dans le secteur métallique n'est pas seulement une question économique, c'est un enjeu de sécurité et de souveraineté.

Les investissements proposés généreront des retombées qui dépasseront largement les sommes engagées :

- **Retombées fiscales** accrues par l'augmentation de l'activité économique locale
- **Création d'emplois** de qualité, bien rémunérés et durables
- **Réduction des importations** et amélioration de notre balance commerciale
- **Renforcement de notre résilience** face aux crises et aux chocs externes
- **Contribution à la décarbonation** de notre économie

Le secteur de la transformation métallique québécois est prêt à relever les défis du 21^e siècle. Nos entreprises ont la capacité, l'expertise et la volonté d'innover. Elles ont besoin que les règles du jeu leur permettent de rivaliser équitablement avec la concurrence étrangère et d'accéder aux opportunités créées par les investissements publics québécois.

Le temps est venu de reconnaître que favoriser nos entreprises locales n'est pas du protectionnisme, mais une stratégie intelligente de développement économique durable, de création de richesse collective et de renforcement de notre autonomie stratégique. Nous appelons le ministre des Finances à saisir cette occasion unique d'inscrire le budget 2026 comme un tournant dans le soutien à l'industrie de la transformation métallique et, par extension, à toute notre économie manufacturière.

Longueuil, le 22 décembre 2025

Réseau de la transformation métallique du Québec (RTMQ), créneau d'excellence en transformation métallique

Pour un Québec industriel fort, innovant et autonome

